



## Réunion d'accueil des nouveaux bureaux des cinq Conseils de Quartier du 9<sup>e</sup>

Lundi 11 décembre 2017 à 19h

Mairie du 9<sup>e</sup> – salle du Conseil

### *Compte-rendu*

#### Étaient présents :

**Bureau du conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin :** Diana ANGHEL, Luis ARBULU, Carole BERREBI ELBAZ, Sébastien BESSON, Christiane BORREDON, Anna CHEMLA, Hervé CLERC, Fabrice COURAULT, Fernando DA SILVA, Marie-Françoise DE LA SELLE, Guy DE LA SELLE, Cécile DUHAU, Jean-François DUMETZ, Marc GUISELIN, Céline HALIMI, Maëlys LELEVREUR, Sylvain MÉTIVIER, Mélanie PAULI-GEYSSE, Jean-Pierre PORTE, Sabrina RAI, Jean-José RIEU, Valentin ROULIÈRE, Francine SAVADOUX, François SCHOEFFLER, Stéphanie VERRET.

Alexis GOVCIYAN, 1<sup>er</sup> Adjoint chargé du respect de l'espace public, de la sécurité publique, de la médiation, de la mémoire et du monde combattant, et élu référent du quartier Opéra-Chaussée d'Antin.

Excusés : Ariane MALZAC.

**Bureau du conseil de quartier Blanche-Trinité :** Fabienne ARMENGAUD, Jean-Michel AUSSEIL, Nadia BENZADI, Géraldine BERNARD-DADRE, Francis BIDAL, Gautier CAMIDEBACH, Geneviève CARRIOU-SCHREIBER, Audelin CHAPPUIS, Amandine CHRETIEN, Nicolas COUR, Célestin DAILLY, Laure DEMONJOUR, Catherine DUBAND, Alain FINOT, Emma MARQUIS-BLANCHETON, Flore MAUPAS, Noémie MENEY, Olga OBERSON, Jean-Pierre PLAGNARD, François PLAINE, Frédéric POCHE, Emilia SARDO, Robert SCHNATTER.

Isabelle VUGHT, Conseillère d'arrondissement déléguée à l'animation locale, aux relations avec les associations et les institutions de la métropole du Grand Paris et élue référente du quartier Blanche-Trinité.

Excusés : Olivier BOILEAU-DESCAMPS, Jérôme FARIGOULE.

**Bureau du conseil de quartier Pigalle-Martyrs :** Eléna ANGLEVIEL, Roger-Patrice BERNARD, Agnès CATINEAU, Cassandre FORTIN, Annie FOURNIER-NOURY, Michel GÜET, Emmanuel HEBRARD, Thomas LANCELOT, Philippe LE CARPENTIER, Catherine LENTAIGNE, Murielle LEVY, Matthieu LOTT, Marc MEDORI, Virginie MERGOIL, Julian PALACIOS, Annick PUYOOU, Christine RIVET, Régine SEIDENBAUM, Daniel STEINBRUNNER, Fabrice TARATTE.

Adeline GUILLEMAIN, Adjointe chargée de la politique en faveur de la jeunesse, du sport, de la santé, de l'action sociale et des seniors et élue référente du quartier Pigalle-Martyrs.

Excusés : Amélie ALDUY, Julien BECOGNEE, Jamila BESSAÏH, Benjamin BOUTIN, Jonathan DA SILVA, Laurence ERGUY, Joël-Yves LE BIGOT.

**Bureau du conseil de quartier Anvers-Montholon** : Olivier BEAUNAY, Xavier BOULLY, Michel CAZES, Marguerite COQUEREAU, Marion COURIVault, Aurélien DIERICKX, Farid DJABI, Pascale DUPONT-PORTERES, Didier FAILLY, Anthony FAVAUT, Philippe GAREC, Bertrand GIBEAU, Alexandre GUAIS, Patrick HAVARD, Béatrice HONORAT, Lionel LAMALLE, Grégory LECERF, Margaux NASREDDINE, Christine OFFROY, Carole OUDART, Jean-Louis PAUMET, Emmanuelle RINN, Emmanuel SABBAGH, Olivier SAULNIER D'ANCHALD, Florine SOULIE, Ana-Maria VAZQUEZ-YVON, Geneviève VERDET.

Sébastien DULERMO, Adjoint chargé des aménagements de voirie, des déplacements, de l'urbanisme, de l'accessibilité, des espaces verts, de la nature en ville et de la propreté et élu référent du quartier Anvers-Montholon.

Excusés : Malena HANSSON, Maurice LALLOUET, Marc WEISS.

**Bureau du conseil de quartier Faubourg Montmartre** : Alexis ARIE, Elisabeth CHAPERON, Mathieu CHONDROYANNIS, Charlotte DELIRY, Philippe DIEUZAIDE, Thierry DURAND, Priscille FANKWE, Nicolas GEIGER, Lan GOEPFERT, Reveline HERRY, Gilles HOARAU, Daniel ISIDOR, Omar KHOUDI, Thierry LAFRAGETTE, Pierre-François LE LOUËT (représenté par Pierre-Edouard MARTIAL), Delphine LEMOING, Valérie MORDANT, Nicolas ORTIZ, Annick WEISSE, Diane WULWEK, Michel ZANARDI.

Sylvie LEYDET, Adjointe chargée de l'habitat et des entreprises de proximité et élue référente du quartier Faubourg Montmartre.

Excusés : Elodie MARTY, Monique BRAUN, Céleste DE ABREU, Jacqueline LELIEVRE, Guillaume PEYRARD, Martine ROCHE, Myriam VIEILLE.

Mariella ERIPRET, coordinatrice des conseils de quartier du 9<sup>e</sup>.

## Présentation

Isabelle VUGHT, Conseillère d'arrondissement déléguée à l'animation locale, souhaite la bienvenue aux participants et les félicite pour leur nouveau mandat de conseiller de quartier du 9<sup>e</sup>.

Elle rappelle que les conseils de quartier ne font pas de politique au sens partisan. Ils agissent en faveur d'une amélioration de la qualité de vie dans leur quartier. Les conseillers de quartier ont un devoir d'exemplarité. Ils doivent favoriser l'intérêt général et non des intérêts particuliers.

- Rôle, composition et fonctionnement des conseils de quartier
- Exemples d'actions menées entre 2014 et 2017

- Outils de communication
- Budget Participatif
- Budget des conseils de quartier
- Questions générales
- Temps d'échanges

⇒ Voir la présentation en annexe

## Questions

### **Les réunions sont-elles organisées par groupes ?**

Isabelle Vught : Les réunions ont lieu par bureaux. Les premières démarreront en janvier. À l'issue de cette réunion, chaque bureau est invité à fixer une date.

### **Quel est le rôle des suppléants ?**

Isabelle Vught : Les 6 personnes tirées au sort pour constituer la liste complémentaire de chaque quartier seront amenées à siéger au bureau du conseil de quartier si des membres de la liste principale démissionnent. Ils ne seront donc pas conviés pour l'instant aux réunions de bureau.

En revanche, les bureaux peuvent convier ponctuellement des personnes extérieures au bureau pour traiter d'un sujet en particulier.

### **Est-il envisageable d'instaurer une permanence par quartier, du type « café-contact » ?**

Isabelle Vught : Il est difficile de mettre en place une permanence car les membres des bureaux ont d'autres activités par ailleurs. En revanche, des stands peuvent être tenus par les membres lors des événements de la mairie, des fêtes de quartier, etc. Il est possible de multiplier les moments de rencontre entre les conseillers de quartier et les habitants.

### **Un membre d'un conseil de quartier peut-il s'investir dans un autre CQ ?**

Isabelle Vught : La voix exprimée collectivement a plus d'impact que la voix exprimée individuellement. Rien ne vous empêche cependant de donner votre avis, de critiquer l'action des autres conseils de quartier mais il faut le faire de manière constructive. Vous êtes tout à fait autorisés à critiquer également les actions de l'équipe municipale. Nous attendons une parole franche de la part des conseillers de quartier. Mais encore une fois, les conseils de quartier sont là pour proposer des idées d'amélioration.

### **En quoi consiste le projet devant le Centre Valeyre ?**

Sébastien Dulermo : Il s'agit d'un projet porté par le CQ Anvers-Montholon en 2016 qui vise à embellir cet espace. Une consultation a été menée auprès des usagers du centre puis le projet a été déposé et voté dans le cadre du Budget Participatif 2016. Le nouveau bureau aura à suivre la réalisation de ce projet qui devrait voir le jour à l'été 2018.

**Il est important de mettre en place une synergie entre les différents conseils de quartier. Y a-t-il des moyens mis en œuvre pour cela ?**

Isabelle Vught : Au moins une réunion commune a lieu chaque année et d'autres réunions communes peuvent être organisées à la demande des CQ. Par ailleurs, si un sujet doit être traité dans plusieurs CQ, un membre d'un CQ peut venir en parler lors d'une réunion d'un autre CQ.

**Est-il possible d'avoir accès à de la documentation sur chacun des quartiers (archives, projets réalisés, en cours, à venir...) ?**

Isabelle Vught : En plus du bilan de mandat 2014-2017 des Conseils de quartier dont plusieurs exemplaires vous ont été distribués, vous trouverez tous les bilans, les comptes-rendus des réunions publiques et de bureaux des conseils de quartier sur le site internet de la mairie du 9<sup>e</sup>, sur la page « vie citoyenne ». Beaucoup d'informations sont disponibles sur ce site internet et dans les journaux Paris Neuf, également en ligne.

**Comment sont animés les conseils de quartier ?**

Isabelle Vught : Les réunions sont animées par l' élu référent. Il est inscrit dans la charte que l' élu « préside » les réunions, mais en fait, il veille surtout à leur bon déroulement. Les ordres du jour sont établis par le bureau. La coordinatrice des conseils de quartier envoie une proposition d'ordre du jour avant chaque réunion, que les membres du bureau peuvent amender.

**Quels sont les projets conséquents à venir dans chacun des quartiers, sur lesquels les conseils de quartier seront amenés à travailler ?**

Isabelle Vught : Ce sont les bureaux des CQ qui fixent leur propre programme pour les trois années à venir.

Sébastien Dulermo : Pour les projets importants de la mairie qui concernent spécifiquement un quartier, il se rend aux réunions de bureau pour en expliquer les tenants et aboutissants, les réflexions en cours, le calendrier des travaux. Les membres du bureau peuvent alors faire part de leurs remarques.

Isabelle Vught : Pour être tenu informé des projets, vous pouvez également assister aux conseils d'arrondissement qui ont lieu un lundi par mois à 18H30 à la mairie, ou en lire les comptes-rendus disponibles sur le site internet. Enfin, de nombreuses informations sont publiées dans le journal mensuel de l'arrondissement, le Paris Neuf, notamment dans celui qui fait état du bilan à mi-mandat (Paris Neuf #15).

Les participants n'ayant plus de questions sur le fonctionnement des conseils de quartier, ils sont invités à faire connaissance avec les autres membres de leur bureau respectif et convenir d'une date pour la première réunion de bureau.